



Lutte contre l'illettrisme – accompagner les parcours d'accès aux connaissances de base



Une enquête conduite par l'INSEE en lien avec l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme a été menée en 2011.

En France, c'est 7% de la population soit 2,5 millions d'habitants qui sont en situation d'illettrisme. On parle d'illettrisme pour des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Finalités du projet :

Lutter contre l'illettrisme des jeunes de 16 à 30 ans pour favoriser leur autonomie et leur insertion professionnelle. L'objectif est de leur redonner accès aux compétences de base (lire, écrire, compter) et de construire des parcours individualisés. L'action vise aussi à renforcer la coopération entre les acteurs sociaux via un réseau d'appui structuré.

Résultats attendus :

Accompagnement d'au moins 50 jeunes en 2024 avec des parcours adaptés, création et animation de formats collectifs innovants, développement de partenariats locaux, mobilisation d'un réseau de bénévoles, et meilleure coordination entre professionnels pour sécuriser les parcours des jeunes.



Durée

01/2024 - 12/2024

Budget total

70 000,00 €

Financement UE

40 000,00 €



Cofinancé par
l'Union européenne